

Audit du projet informatique clé Renouvellement de la plateforme biométrique

Secrétariat d'État aux migrations

L'essentiel en bref

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné le programme Renouvellement de la plateforme biométrique (ESYSP) pour la troisième fois¹. Le programme ESYSP prévoit l'acquisition et l'introduction de nouveaux systèmes standards pour la saisie des données biométriques du passeport suisse, de la carte d'identité et des permis de séjour. Les systèmes existants doivent être remplacés en raison de l'échéance de la durée de vie de composants essentiels. Cet audit a principalement porté sur le remaniement de la planification globale rendu nécessaire par l'interruption de la collaboration avec le principal fournisseur.

Initialement, le Département fédéral de justice et police (DFJP) prévoyait un investissement de 46,6 millions de francs pour le renouvellement des systèmes. Pour cela, le Parlement a accordé un crédit d'engagement de 33 millions de francs en 2017. Par rapport à la planification initiale, le DFJP estime désormais le coût total à 63 millions de francs et s'attend à un report de la date limite fixée de 32 mois à la fin de 2023.

Le CDF a constaté qu'une grande partie de l'impact en termes de temps et de coûts est imputable au changement de fournisseur. Lors de l'audit, la nouvelle planification globale semble fiable. Il n'est toutefois pas possible d'exclure totalement des problèmes durant les phases d'intégration, de test et de déploiement, avec de nouvelles répercussions sur les coûts et les délais.

Les enseignements tirés du changement de fournisseur doivent être approfondis

Lors des audits de 2017 et 2018, le CDF avait constaté que le programme était bien conçu et que l'état d'avancement des travaux correspondait aux attentes. En 2019, le programme a subi un revers important lorsque la Confédération a résilié le contrat portant sur la prestation de services en raison de divergences avec le principal fournisseur.

Le programme a tiré les premières conséquences de l'interruption de cette collaboration. Mais, un examen plus approfondi s'impose. Dans le cadre de la clôture du programme, le CDF recommande d'analyser les possibilités d'amélioration pour les futures acquisitions de l'OMC et de les communiquer de façon adéquate, par exemple aux services d'achat de la Confédération.

La mise en œuvre immédiate des phases d'intégration et de déploiement est essentielle

Le CDF estime que les rapports remis au Conseil fédéral et au Parlement au 30 juin et au 31 décembre 2020 sont conformes à la situation du programme. Le remaniement de la planification globale de juin 2020, impliquant 16 millions de francs de frais supplémentaires et un report de 32 mois pour la fin du programme, est justifié. La nouvelle planification semble

¹ « Projet informatique clé Renouvellement de la plateforme biométrique » (numéros d'audit 17535 et 18490), disponibles sur le site Internet du CDF (www.cdf.admin.ch).

fiable dans la mesure du possible en raison des risques latents des phases d'intégration et de test et du déploiement subséquent. La gestion globalement adéquate de la qualité et des risques doit donc être poursuivie de manière cohérente. Selon le CDF, le risque de retards ou de défaillances dans la chaîne d'approvisionnement, par exemple, devrait être mieux couvert par des garanties de fournisseurs. Le respect des étapes et du chemin critique doit continuer à faire l'objet d'un suivi étroit et, le cas échéant, être renforcé.

Au cours du programme, la nouvelle planification est jusqu'à présent respectée de justesse. Les offices concernés et les cantons devraient tout mettre en œuvre pour achever leurs projets dans les temps et avec une qualité satisfaisante.

Du point de vue des coûts aussi (coûts annuels fixes de 2,5 millions de francs), il est essentiel que les systèmes existants soient mis hors service dès que possible, au plus tard à la fin 2023. Afin de maintenir les coûts d'exploitation aussi bas que possible, il convient d'analyser s'il y a moyen d'inciter, et comment, les utilisateurs à changer rapidement de système. Il faudrait éviter de payer 2,5 millions de francs par an pour seulement quelques sites qui n'ont pas encore été adaptés au nouvel environnement.

Texte original en allemand